

l'on a dû abolir plus tard, parce qu'il était devenu un obstacle à notre développement après avoir été dans l'origine un puissant moyen de colonisation, et à cette bonne vieille *Coutume de Paris* et à cette célèbre ordonnance de 1667 qui jusqu'à tout dernièrement encore étaient notre code civil et notre code de procédure civile.

Il raconte toutes les difficultés entre le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique, il nous fait siéger au conseil souverain que Louis XIV, par une susceptibilité hiérarchique qui à cette distance peut nous paraître puérile, mais qui avait sa raison d'être, avait transformé en conseil supérieur. On fait la connaissance de l'intendant, du procureur du roi, du conseiller clerc, des autres conseillers, du lieutenant-général et du lieutenant-particulier de la prévôté, des magistrats inférieurs, du syndic des habitations, du maire et des échevins de Québec, enfin tout un monde de fonctionnaires et de magistrats ; on assiste à une tentative de gouvernement représentatif et municipal promptement abandonnée ; on voit une assemblée de notables ; on voit lutter contre l'autorité civile et même entre eux l'évêque, le chapitre, le séminaire, les ordres religieux : jésuites, récollets, sulpiciens ; on admire ces femmes intrépides qui, de Dieppe, de Tours, de Troyes, viennent continuer dans un pays barbare l'œuvre de paix et de charité commencée dans la mère patrie, enfin l'on peut contempler déjà sur les rives du Saint-Laurent toute une France en miniature représentée par quelques milliers de personnes, microcosme où s'agitent les germes de nos institutions présentes, et hélas ! aussi ceux des dissensions qui, sous une forme ou sous une autre, nous ont fait tant de mal et viennent de se réveiller plus malfaisantes que jamais.

Dans un autre chapitre l'auteur raconte l'histoire des guerres de l'Acadie. On y voit, à part des entreprises rivales des Anglais et des Français, les combats fratricides que se livrent entre eux des feudataires à qui le gouvernement français avait fait des concessions de territoire plus ou moins vagues, car on taillait comme en plein drap dans de vastes contrées que l'on connaissait peu. On y voit aussi l'intervention des Anglais du Massachusetts sollicitée tour à tour par chacun de ces belligérants au petit pied, inter-